



*Journées du Patrimoine au
Grand Contrás*



*Un repas fondateur pour
Moirax céramique !*



Rentrée nature à Trotte Lapin



*Compagnie Opér'Azul :
la culture résiste au Covid 19*

Et l'automne est déjà là!



Le soleil se couche plus tôt sur les moulins de Moirax...

Dossier du trimestre

Budget 2020

Journées du patrimoine



L'aménagement du
bourg démarre !

p 10 et 11



Un budget sous le
signe de la Covid 19

p 5



Notre patrimoine
attire la foule

p 15

Au sommaire

- Page 2** Mot du Maire
Page 3 Rentrée scolaire 2020
Page 4 à 9 La municipalité dans l'action
Page 10 à 11 Aménagement du bourg
Page 12 La municipalité dans l'action
Page 13 Moirax d'antan
Page 14 à 15 Tranches de vie
Page 16 à 17 Le coin des Assos
Page 18 Flash info
Page 19 La parole aux élus
Page 20 Agenda de l'automne

Services Mairie

Les nouveaux horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Pour nous contacter

mairiedemoirax@wanadoo.fr

Téléphone mairie : 05.53.87.03.69



Le mot du Maire



Chères Moiracaises et chers Moiracais,

Une rentrée scolaire attendue.

La rentrée scolaire de septembre a pu se faire dans de bonnes conditions avec l'accueil de 129 enfants.

Après concertation entre l'équipe enseignante, le personnel communal et la municipalité, un protocole d'organisation permet de limiter les risques de la Covid-19.

Ainsi nos enfants ont repris une scolarité normale. Avec l'accueil périscolaire et la cantine, complété le mercredi après-midi et les petites vacances par le centre de loisirs, nous assurons toute la semaine la charge de vos enfants de 7h30 à 18h30.

Dans le contexte actuel cette organisation ne pourra se maintenir que si nous évitons la contagion de la Covid-19 par un respect rigoureux des consignes.

Nous comptons sur vous pour y parvenir. Il faut rester patient jusqu'à l'arrivée d'un vaccin sûr et efficace.

Aussi par mesure de cohérence, nous évitons toute réunion qui ne serait pas indispensable ou tout rassemblement festif qui n'assurerait pas la distanciation nécessaire.

C'est un devoir civique et de solidarité que nous devons aux plus fragiles.

Avec mes sentiments dévoués.

Henri TANDONNET



Etat civil : 15 juin - 15 septembre

Naissances

Maël BLOT le 10.07.2020
Alban COUFFIN le 13.07.2020
Joey PIED le 31.07.2020
Capucine BOISSON le 05.09.2020
Raphaël LANGLA le 09.09.2020
Zoé SARRADE le 15.09.2020
Margot MARGNAC le 15.09.2020

Décès

Dorian MARTINEZ né le 08.12.1993 décédé le 26.06.2020
Jean-Marc PLAQUET né le 08.07.1949 décédé le 05.07.2020
Marie-Antoinette CRANSAC Veuve BARBIERO née le 19.12.1925 décédée le 06.09.2020

Mariages

Nicolas MERENDET et Sarah OLIVIERI le 04.07.2020
Nicolas MURIEL et Annabelle FENELON le 05.09.2020
Olivier TECHER et Marine LABROUSSE le 12.09.2020



Rentrée scolaire réussie

Rentrée scolaire, effectif record



Cette année, l'école enregistre un nombre d'élèves record avec cent vingt neuf enfants.

Cependant, en regardant les effectifs par

classe détaillés ci-dessous, ce chiffre pourrait baisser à la prochaine rentrée, dix huit élèves devraient rejoindre les bancs du collège.

L'équipe enseignante, dirigée par Madame PEYCELON, compte sept professeurs des écoles dont deux nouvelles: Mme FOURNIER et Mme MICHENEAU.

Pour la rentrée 2020/2021, les classes sont réparties de la manière suivante:

Classe 1 : Mme PEYCELON et Mme MICHENEAU avec Florence REVERTE comme ATSEM

P.S: 13 élèves M.S: 16 élèves **soit 29 élèves.**

Classe 2 : Mme THIZY et Mr DE PINA avec Laurence BRAAK comme ATSEM

M.S: 5 élèves G.S. 22 élèves **soit 27 élèves.**

Classe 3 : Mme FOURNIER

C.P : 18 élèves C.E.1 : 7 élèves **soit 25 élèves.**

Classe 4: Mme FERRAND

C.E.2 : 16 élèves C.M.1 : 8 élèves **soit 24 élèves.**

Classe 5: Mme MALAURE

C.M.1 : 6 élèves C.M.2: 18 élèves **soit 24 élèves.**

La rentrée des classes s'est bien passée. Les **gestes barrière en vigueur** avant les vacances d'été, bien que contraignants, sont **bien compris et appliqués**. A noter que le lavage des mains au savon est privilégié au gel hydroalcoolique.

La Covid 19 nécessite également une séparation stricte entre la maternelle et l'élémentaire, chacun « reste dans son camp » toute la journée. C'est ainsi que l'accueil péri scolaire de 7h30 à 8h15 des élémentaires ne peut plus se faire côté maternelle, que la cantine est organisée par niveau et aérée entre chaque service. Ces désagréments peuvent parfois être ressentis comme des contraintes mais ils sont, avant tout, faits pour respecter au mieux les règles sanitaires qu'impose le protocole de l'inspection académique, et donc **pour protéger les enfants ainsi que le corps enseignant et le personnel.**

Côté cantine, soulignons que la quasi totalité des enfants y mange et se régale avec la cuisine de la **cantinière Sandrine MONTAUBRY** qui travaille, de plus en plus, avec des produits locaux et bio.

Une classe verte est prévue aux beaux jours et la fête de l'école programmée le 19 Juin. Nous espérons, pour le bonheur des enfants et de leurs familles, que ces projets pourront se réaliser.

Pour finir, quelques travaux ont été réalisés (rénovation et peinture des poteaux des préaux côté maternelle et élémentaire notamment) et un **bureau « flambant neuf » pour la directrice, réalisé de mains de maître par Jérôme SCIÉ, employé municipal.**



Les temps d'activité périscolaires se poursuivent

Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sont organisés les **lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 17h15.**

Il sont assurés par **des bénévoles (Claudie BRAAK)** ou des encadrants rémunérés : Mme BLANCHARD pour la poterie, Mme MESSINES pour la gymnastique, un éducateur sportif de l'Entente Basket du Bruilhois pour le basket.

Ils se déroulent de la manière suivante :

Lundi : country et jeux de ballons

Mardi : poterie, gymnastique et basket

Jeudi : seulement poterie pour l'instant....

L'association Clown En Route viendra de temps à autre pour faire des animations.

Malheureusement, le SDIS 47 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) n'interviendra pas cette année.

Les ATSEM assurent également des activités périscolaires : Laurence BRAAK et Sylvie BARRIERE à la maternelle et Séverine CHABROL, Florence REVERTE ou Nicole SAGNET à l'élémentaire .



Municipalité dans l'action

Compte-rendu des conseils municipaux

Tout moiracais peut assister en auditeur silencieux, aux séances du conseil municipal qui sont annoncées sur le panneau d'information de la mairie. Les procès-verbaux sont mis sur le site internet après avoir été approuvés par le conseil municipal suivant. Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com



Conseil municipal du 17 juin

1. Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire. **Vote à la majorité, 13 voix pour et 2 voix**

contre.

2. Vote des indemnités au Maire, aux Adjointes et au conseiller municipal délégué. **Vote à la majorité, 13 voix pour et 2 voix contre.**

3. CCID (Commission Communale ou Intercommunale des Impôts Directs) – Proposition d'une liste de commissaires. **Vote à l'unanimité de la liste de 24 noms proposés.**

4. Territoire d'énergie de Lot-et-Garonne (ancien SDE47) – Election des délégués communaux. **Vote à l'unanimité des personnes volontaires.**

5. SIVU chenil (Syndicat intercommunal à vocation unique) – Election des délégués communaux. **Vote à l'unanimité des personnes volontaires.**

6. SITE (Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves) – Election des délégués communaux. **Vote à l'unanimité des personnes volontaires.**

7. Désignation des différents correspondants / référents. **Vote à l'unanimité des personnes volontaires.**

8. Achat d'un terrain à la succession DECHEVRE, pour améliorer la visibilité du carrefour Chemin de Laberneze haut - D268. **Vote à l'unanimité.**

9. Création d'un espace culturel intergénérationnel – approbation du nouveau plan de financement (fonds Leader). **Vote à l'unanimité.**

10. Versement anticipé d'une subvention à l'école de musique ANACROUSE-AMAC. **Vote à l'unanimité.**

11. Aide sociale – secours exceptionnel à un administré en difficulté. **Vote à l'unanimité.**

* * * * *

Conseil municipal du 01 juillet

1. Aménagement du bourg de Moirax – Lancement de la consultation pour les travaux.

2. Finances locales – Affectation des résultats 2019. **Approbation à l'unanimité.**

3. Finances locales – Vote du budget primitif 2020. **Vote à la majorité, 2 abstentions.**

4. Finances locales – Vote des taux d'imposition lo-

cale 2020. **Vote à l'unanimité.**

5. Finances locales – Admission en non-valeur. **Vote à l'unanimité.**

6. Finances locales – Révision des tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2020/2021. **Vote à la majorité, 2 contre et 1 abstention.**

Romain stagiaire à la mairie

Romain LAJUS a effectué un stage de découverte des services administratifs de la mairie. Titulaire d'une licence de géographie de l'Aménagement à l'Université Toulouse le Mirail et en recherche de reconversion professionnelle, il désirait découvrir les tâches et missions d'un agent territorial.

Efficacement encadré, par Elodie COLLIN et Frédéric HUCK, il a apprécié ce métier et il est motivé pour passer le concours. Les stagiaires passant par la mairie de Moirax ont toujours obtenu leur diplôme, preuve de la qualité de la formation reçue et de leur motivation. Nous souhaitons pleine réussite à Romain.





Municipalité dans l'action

Le budget prévisionnel 2020 à l'heure de la Covid19

La crise sanitaire n'a pas empêché d'établir avec sérieux et détails le nouveau budget en cette période de conjoncture incertaine.

Pour le premier semestre, les dépenses supplémentaires (remplacements dus aux arrêts maladies liés à la Covid 19, achats de matériel de prévention...) et les recettes en moins (pas de locations de salles des fêtes), ont été compensées par les charges allégées (dépenses eau, électricité, produits ménagers...).

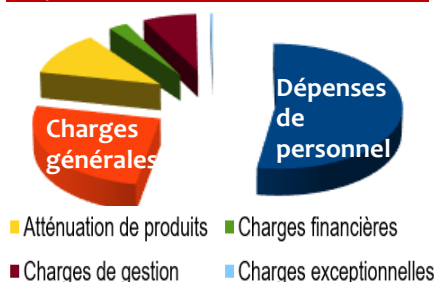
Tablons que le bilan du second semestre sera également équilibré avec un retour à un fonctionnement plus « standard », malgré les incertitudes sanitaires.

La première phase des travaux dans le village est provisionnée en partie sur le budget 2020, et les demandes de subventions indispensables à leur financement sont en partie acquises.

La maîtrise des recettes et des dépenses engagées pour l'amélioration de notre commune permet à la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité communale, comme nous nous y sommes engagés auprès de vous. Depuis 2016 la fiscalité est restée identique !

Nous continuerons à solliciter la participation citoyenne pour des travaux de nettoyage des locaux communaux, des rénovations, du jardinage ou des chantiers de reconstruction. Les nombreuses réalisations des citoyennes contribuent à la réduction des dépenses, qui sinon, impacteraient fortement le budget.

Dépenses de fonctionnement

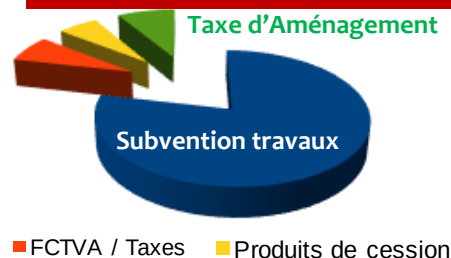


Recettes de fonctionnement

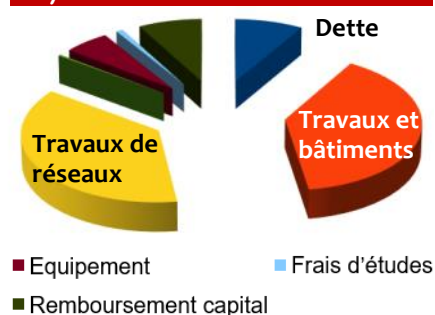
Produit de dotation et participation



Recettes d'investissement

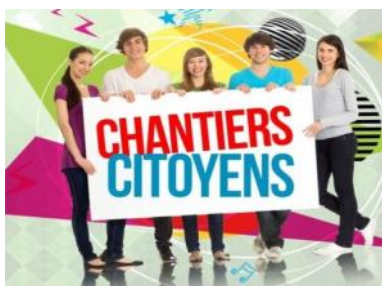


Dépenses d'investissement



Jeunes moiracais participez à la vie de votre commune !

Deux propositions pour les jeunes de notre commune !



La municipalité propose à huit jeunes de 12 à 17 ans de participer à un « chantier citoyen » sur cinq journées du 19 au 23 octobre 2020. Les jeunes volontaires seront encadrés par deux animateurs disposant du BAFA. Ce dispositif, se déroulera autour d'une action solidaire.

Tous les matins les jeunes parti-

ciperont à un chantier. Lors d'une réunion d'information des propositions seront faites (travaux sur petit patrimoine, l'environnement...). Les après-midis seront dédiées aux loisirs à définir avec les jeunes participants (VTT ? Paintball ? Laser-game ?...). Le choix sera arrêté lors de la réunion le vendredi 9 octobre à 19 h à la mairie. Les jeunes qui participeront aux cinq journées seront récompensés d'une gratification de 76 euros. Les intervenants et les activités de loisirs seront financés par une dotation de 1500 € de l'AGGLO.

* * * * *

Faire participer nos jeunes à la création d'un citypark!

C'est une idée, à l'initiative de



Sébastien HINFRAY, qui fait partie de cette nouvelle génération de parents moiracais désireux de mobiliser les jeunes. Afin de les intéresser à l'action publique, une commission des jeunes est en projet. Une réunion d'information, pour enfants et parents, le 6 novembre à 19h à la mairie permettra d'exposer le projet, de recueillir les avis et les propositions des jeunes et de réfléchir, notamment, à la réalisation d'un city-park.



Municipalité dans l'action

La salle des Moines reprend du service

Les travaux de réhabilitation d'une partie du bâtiment du Prieuré, (acquis par la municipalité en 2017), se sont achevés au début de l'été. En parallèle avec les travaux d'aménagement de l'espace culturel intergénérationnel, **la salle des moines a bénéficié d'une magnifique restauration.**

Les entreprises (ALMANSA, ARPEGE Rénovation, GREGOIRE et LESTIEUX) avaient tout juste quitté les lieux, que nos agents



des services techniques se sont attelés aux finitions de la salle en repeignant les lourds radiateurs en fonte.

Notez que **nos deux ATSEM Laurence BRAAK et Florence REVERTE**, qui ne pouvaient reprendre leur travail à l'école pour cause de COVID, **ont assuré un grand nettoyage des locaux** avec le concours de Cathy TENCHENI.

La touche finale a été apportée par Eveline GARCIA et Patricia MONTEIL qui ont ciré et briqué le parquet à l'huile de lin et à... « l'huile de coude » !

De leur côté, **Nadine GREGOIRE, Christiane MAHIEU et Cathy TENCHENI n'ont pas ménagé leurs efforts pour remettre en état la cuisine** fortement salie par les travaux et les utilisations antérieures.



Les expositions peuvent à nouveau être accueillies dans la salle des moines, lieu chargé d'histoire.

Le Maire et ses adjoints auront également le plaisir d'y célébrer les mariages. C'est ainsi que le 5 septembre, Daniel MURIEL 2^e adjoint à la mairie, a célébré la cérémonie de mariage de son fils Nicolas avec Annabelle FENELON. Les deux jeunes moiracais se sont dit « oui » sous les voutes restaurées !

Des travaux sur la voirie communale.



Depuis le début de l'année 2020 **Daniel Muriel, adjoint s'occupant de l'entretien de la voirie en concertation avec l'Agglomération, a veillé au bon déroulement des travaux.**

Au mois de février dernier, la commune de Moirax a pris en charge la voirie du lotissement des hauts de Ségougnac. Cette extension n'a été effective

qu'après la réfection complète de la chaussée (enrobés) prise en charge par le lotisseur. L'association syndicale des Hauts de Ségougnac n'ayant plus d'objet a été dissoute.

Les travaux d'entretien de la voirie se sont poursuivis depuis le printemps :

- Sur la VC 5 route d'Aubiach, une préparation pour enduits d'usure (assurer l'étanchéité et

donc la longévité de la chaussée).

-Localement le service voirie de l'Agglo a fait des réparations de l'enduit d'usure sur les chemins de Lescournat, la route du moulin de la Jorle .

-Un renforcement de chaussée a été mené sur le chemin de Lasboubées .

-Sur le chemin de Pujos et de Charpeau

-Réfection du terrain de basket situé sur le plateau sportif du stade.

La **campagne de curage des fossés** amorcée au printemps va reprendre au mois d'octobre. Et le troisième passage des épareuses également.



Municipalité dans l'action

La fièvre bâtitrice des citoyennades d'été



Dernier nettoyage sur le chantier du mur du Campas

Pas de relâche pour la mobilisation citoyenne cet été.

La crise de la Covid 19 a empêché l'opération «Concordia», chantier de jeunes bénévoles internationaux, mais elle n'a pas découragé les moiracais.

Les quinze premiers jours de juillet, une vingtaine de moiracais se sont retrouvés plein d'ardeur autour de la bétonnière installée dans le parc.

L'objectif était de poursuivre la **réfection d'un troisième tronçon du mur en pierre** situé route du chemin de la Jorle. L'échafaudage, récemment acquis par la municipalité, a été « inauguré » à cette occasion. Plus de **30 m de mur supplémentaires ont été rebâties et les joints réalisés**. Les « bâtisseurs bénévoles » se sont donnés rendez-vous en juillet 2021 formulant le vœux qu'ils seront rejoints par de nouveaux volontaires pour battre le record des 30 mètres bâtis. « **A vos truelles bâtisseurs !** »

Les travaux citoyens désormais bien connus sous l'appellation de « Citoyennades » n'ont pas cessé durant l'été. La remise en état de la toiture d'un appentis situé dans le parc du Prieuré a motivé les passionnés de patrimoine. Ils se sont donnés rendez-vous pour de « mini-citoyennades » avec au menu, la pose d'un revêtement imperméable, le cloutage de tasseaux afin de préparer la pose de tuiles

canal anciennes.

Samedi 12 septembre la première citoyennade de rentrée a permis d'achever la couverture du bâtiment. Sous le chaud soleil de septembre, ils étaient douze couvreurs motivés pour poser les tuiles canal sur la toiture de l'appentis. Chacun était à son poste pour marquer les distances de pose au cordeau à tracer puis manutentionner et procéder à la pose des tuiles. Le **tracteur, équipé d'un lève-palette nouvellement acquis**, a bien facilité le transport des palettes de tuiles. **Cette opération a été coordonnée par Flavien JACQUEMINES, moiracais, coureur de son métier, aidé de son fils**



24 août 2020

Gabin. Il faut aussi remercier chaleureusement notre administré **Yves BAILLY** (souvent sur les chantiers citoyens) **qui a fait don de quatre palettes de tuiles canal.**

Malgré la chaleur, la petite troupe avait posé plus des trois quarts de la toiture, avant la pause méridienne. L'auberge espagnole très conviviale a permis de reprendre des forces et le chantier s'est achevé en fin

d'après-midi.

Voilà encore un aménagement réalisé à moindre frais grâce aux nombreux bénévoles et à la mobilisation des élus de la majorité municipale qui permettra d'offrir ombre ou abri aux intempéries lors de manifestations associatives, culturelles ou scolaires.

Un sacré travail d'équipe !

Un chantier s'achève, un autre commence le 10 octobre car un nouvel appentis est à réhabiliter à proximité de la nouvelle bibliothèque.



04 juillet 2020



20 août 2020



12 septembre 2020



12 septembre 2020



Municipalité dans l'action

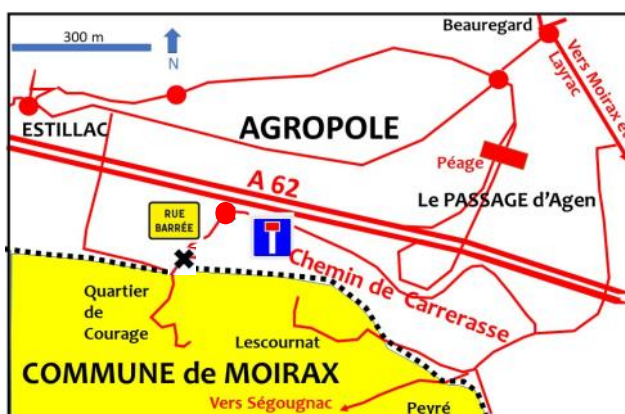
La municipalité du Passage a fermé le chemin de Carrerasse !



Quelle n'a pas été la surprise pour nombre d'usagers des communes de Moirax, Estillac, Aubiac et du Passage de découvrir que le **chemin de Carrerasse**, qu'ils empruntaient, quotidiennement pour certains, et occasionnellement pour d'autres, était **désormais fermé suite à un arrêté municipal par la mairie du Passage d'Agen**. Cet « **arrêté provisoire** » du 31 août jusqu'au 1^{er} novembre est destiné à devenir ensuite définitif.

Le secteur concerné est **situé entre le coteau rive gauche de la Garonne et le péage de l'autoroute A 61** (cf carte) **Cette décision unilatérale, sans consultation préalable de la municipalité de Moirax impacte directement notre commune dans le quartier de Courage**. Ce sont huit maisons moiracaises qui sont concernées par l'impossibilité désormais de rejoindre directement le plateau de Ségougnac par la voie communale n°1 ou bien le bourg de Moirax par la RN 21. Nos administrés se voient imposer des itinéraires étroits et sinueux, entraînant non seulement un allongement du temps de transport mais également des trajets plus dangereux. Cela les oblige à prendre la route de Massée et la route de Gravère (ces voiries ne sont pas adaptées) pour rejoindre le village via la route d'Aubiac. De plus, cela occasionne déjà un **surcroît de trafic sur la route de Gravère** et rend **dangereuse la circulation des piétons comme celle des**

voitures. L'autre option pour les habitants du chemin de Courage est de rejoindre la RD 931 (route de Condom) puis de passer par deux ronds-points, celui de l'autoroute et celui de Beauregard, affrontant de fréquents embouteillages dans ce secteur. **Cette décision d'arrêté provisoire mais, dont l'intention est de devenir définitive, impacte également les riverains de la vallée du Brimont** (commune du Passage, d'Aubiac et en particulier de Moirax (quartiers de Charpeau, Lescournat et des hauts de Ségougnac). Certains utilisaient cette voie pour rallier la zone de l'Agropole, pour travailler, ou bien se rendre dans



des commerces et services dans le secteur du « vieux village » à Estillac.

L'arrêté municipal provisoire indique que des réunions ont eu lieu avec les riverains de cette voie, les 3 octobre 2019 et 21 janvier 2020. Or, **ces rencontres se sont déroulées sans inviter, ni informer directement les représentants de notre commune !**

L'arrêté municipal est motivé par les éléments suivants :

-«les plaintes de ses riverains formulées auprès de la commune » du Passage .

-« à l'encontre de la circulation de poids lourds et autres véhicules empruntant cette voie

communale à vive allure »

-« de la situation dangereuse que représentait leur sécurité au quotidien ».

Nous pouvons comprendre ces préoccupations mais, en aucun cas, la méthode radicale, unilatérale. D'autres solutions étaient possibles en concertation avec les autres municipalités , l'Agglo et le concessionnaire autoroutier Vinci.

Les conséquences de cette décision sont graves. En cas de blocage du rond-point de Beauregard, ce qui n'est pas rare (des accidents, manifestations ou travaux), **cette voie est la seule capable de jouer un rôle de délestage et d'éviter la paralysie**

totale de la zone du sud-ouest de l'agglomération d'Agen. Par ailleurs, les usagers de la vallée du Brimont se reportent désormais en grande partie sur le carrefour de la route de Ségougnac et de la RN 21 dans le quartier de Bellevue, occasionnant un **surcroît de trafic** .

Cet arrêté municipal s'avère illégal en l'état, car l'on ne peut pas formuler d'interdiction générale sur une voirie publique, comme confirmé par le secrétaire général de la Préfecture. Fort de cet avis, **Henri TANDONNET, maire de Moirax a demandé par courrier au Préfet, de solliciter l'annulation de cet arrêté**. La commune de Moirax est dans l'attente d'une réponse préfectorale et envisage si nécessaire de faire un recours.

Nous invitons tous les moiracais impactés par cette décision à contacter la mairie par courrier ou par mail afin d'exposer les problèmes qu'ils rencontrent depuis cette fermeture et les préjudices subis.

Quoi de neuf dans notre Espace culturel ?

Après le repas de clôture de la saison 6 de la bibliothèque, **l'équipe de bénévoles s'est retournée les manches pour des « biblionades »** (mobilisation citoyenne pour la bibliothèque) au cours de quelques après-midis d'été. Elles ont permis de faire un **gros déstockage des livres à vendre qui sont ainsi partis dans les boîtes à livres environnantes**. Après la fin des travaux dans le nouvel espace, Eveline et Patricia en ont profité pour donner un grand coup de nettoyage sur les dalles ainsi que sur les tomettes qui ont retrouvé de l'éclat.

Le nouvel espace s'installe le mardi 13 octobre. **Nous avons besoin de bras pour déménager !**

Outre la bibliothèque, complètement métamorphosée, vous découvrirez les nouvelles activités de ce «troisième

lieu» (appelé parfois tiers-lieu) qui vont s'élargir sur des événements divers et variés pour permettre à toutes les générations de se retrouver, et faire de ce lieu un espace vivant. **Son ouverture est programmée pour le lundi 19 octobre à 14 h 30.**

De nouveaux horaires d'ouverture, étendus vous seront proposés, tous les quinze jours :

Lundi : 14h30 à 19h

Mercredi : 14h30 à 17h

Jeudi réservé à l'école

Samedi : 10h à 12h et 14h30 à 17h

Un affichage sera fait dans la commune avec l'évènement du mois proposé.

Voici un aperçu du trimestre à venir :

21 Octobre : Exposé sur la vie des abeilles de Ségougnac avec **Bernard CONSTANS**

24 Octobre : Une heure de relaxation avec **Béatrice ESTORY**

7 Novembre : Mme **Diane JOY**

viendra dédicacer son livre : **« Notre Dame de Moirax »**

5 et 6 Décembre : **Foire aux livres**, une incontournable avant les fêtes.

19 Décembre : Mme **Mariette SEMELIN** viendra dédicacer son livre : **« Petit dictionnaire amoureux d'Aubiac »**.

Il faut souligner l'engagement des bénévoles actuelles pour assurer ce **service plus étoffé**. Elles souhaiteraient ardemment le renfort de nouvelles bonnes volontés. **« A bon lecteur... bienvenue! »**



La fibre optique opérationnelle dans le quartier de Ségougnac

Le 27 juillet une réunion d'information au public a eu lieu à Aubiac, lors de la mise en service et de la commercialisation de la fibre optique sur une partie de notre commune.

La réunion était présidée par M. Pierre CAMANI, président du syndicat mixte « Lot et Garonne Numérique », et les communes d' Aubiac et Moirax étaient représentées par leurs maires, respectivement M. Jean-Marc CAUSSE et M. Henri TANDONNET.

Le syndicat a été créé pour déployer la fibre optique sur le territoire sur lequel aucun opérateur privé n'avait souhaité déployer son propre réseau. Les quartiers Laboubée, 30 foyers et Ségougnac, 39 foyers ont pu bénéficier de ce dispositif.

L'exploitation et la commercialisation est prise en charge par la société publique NATHD (Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit), qui couvre sept départements, dont le Lot et Garonne.

M. CAMANI et son équipe ont exposé au public présent les modalités d'accès à la fibre optique.

Si vous habitez ce quartier :

-il faut d'abord **tester votre éligibilité**, pour cela, aller sur le site internet



www.nathd.fr et entrer votre adresse. Le résultat est immédiat.

- ensuite il faut choisir l'opérateur qui deviendra votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI). Il faut compter de deux à quatre semaines de constitution du dossier. Les frais de ce dernier dépendent du FAI, et peuvent aller de 100€ à la gratuité.

- il n'y a **pas de coût de raccordement** dès lors qu'il n'y a pas de poteau ou de fourreau à ajouter entre le Point de Branchement Optique (PBO) mis à disposition, situé en bord de route, et votre maison. S'il y a des travaux à prévoir sur votre domaine privé, ils sont à votre charge. A contrario sur le domaine public, ils sont pris en charge par le syndicat « Lot et Garonne Numérique ».

- **si vous rencontrez un problème d'adresse** (rencontré fréquemment avec Orange qui gère ses points d'accès téléphonique avec les lieux-dits), ou de localisation du PBO, il faut **contacter le syndicat « Lot et Garonne Numérique »** au : 05 53 69 45 81 ou contact@lgnm.com.

- **pour tout autre problème, contactez NATHD** au : 0 806 806 006.

Sur le reste de la commune de Moirax, le déploiement de la fibre optique est prévu courant 2023.

Pour arrêter le choix des matériaux, les élus de la majorité ont associé ceux de l'opposition pour visiter plusieurs villages du Lot et Garonne et de la Dordogne. Le 20 juin, ils ont visité les villages de Pujols, Montpazier, Beaumont du Périgord, Bonaguil, Villeréal et Tournon d'Agenais. Mme SIRIEYS (architecte paysagiste) et Mme COSTA (architecte



de l'Agglo) ont guidé la visite. Les élus se sont également rendus à Layrac et Cuq afin de compléter leur choix.

Grand rue

Chaussée à l'intérieur du village entre les caniveaux et cotés : **béton désactivé de calcaire** (comme à Cuq)

Rues : Maubec, Du cul de sac et Carrerot

Passage de l'église

Végétalisation du passage entre parking et place de l'église .
Cette liaison sera adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR) et reliée au parking du Brulhois

Caniveau central

enrobé grenailé calcaire (cf piste cyclable du café vélo à Agen)

Rue du Couvent

Accès PMR de plain-pied par rue du Cul de sac (grille gauche enlevée)

Place de l'église

Pavage devant le restaurant la Cigale avec re-profilage de la place

Accès salle des associations

Escalier et rampe centrale pour l'accès à la mairie sur la voie de César (pente trop forte pour accès PMR).

Moirax

Beaumont du Périgord

Place

Cigale

Eglise

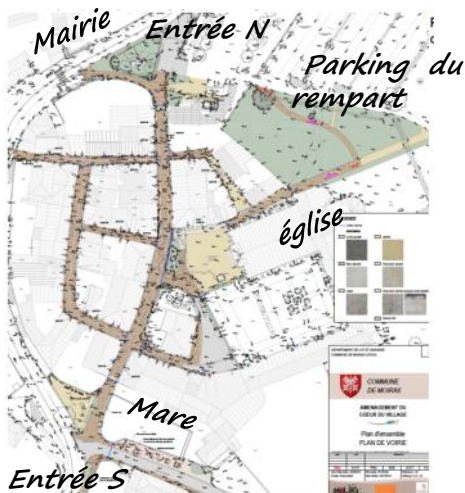
Monument aux morts

Place : en stabilisé calcaire
Pas de pavage généralisé

Circulation possible rue du Couvent et place fermée par des bornes

du bourg va débuter !

Les matériaux et la palette de végétaux sélectionnés



Le 29 juin, les matériaux ont été choisis en concertation et en accord avec l'ensemble du conseil municipal. Sur le plan d'ensemble du village (ci-dessus) les revêtements correspondent aux couleurs suivantes :

enrobé grenailé (cf piste cyclable du café vélo à Agen)

stabilisé calcaire (cf village de Pujols)

béton désactivé dit «béton de calcaire» avec de gros granulats (cf rues de Cuq) dans la partie circulée des rues + **pierre** (cf Tournon d'Agenais) pour le pavage en pied de mur, les caniveaux, les marches et les seuils de portes.

Pour les **frontages** (végétaux de pied de façade) la municipalité et l'architecte paysagiste ont convenu de **privilégier une dominante de plantes à fleurs permettant une floraison échelonnée du printemps à l'automne. La diversité sera permise** : des végétaux de haut jet (treilles de vigne, bignonées, rosiers...), des plantes de hauteur moyenne (cistes, sauges, roses trémières...) et des plantes basses ou en coussinet (sédums, géra-

nium vivace...), adaptées aux différentes expositions et n'étant pas trop gourmandes en eau (pas d'arrosage automatique). **Le choix des essences et celui d'installer un frontage sera préparé par une consultation des propriétaires et locataires, dès ce mois d'octobre.**

Il est envisagé qu'une partie des végétaux soient installés dans le cadre de **citoyennades en associant les riverains**. Les plus gros aménagements (entrée de bourg) seront confiés à des professionnels.



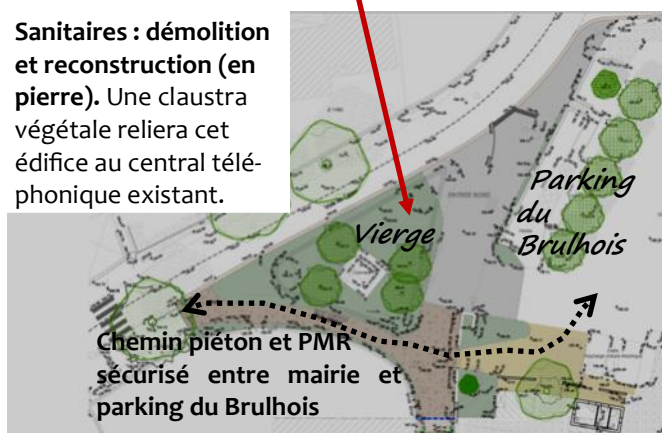
Un frontage de qualité à Cuq

Les entrées de bourg réaménagées pour plus de sécurité des usagers

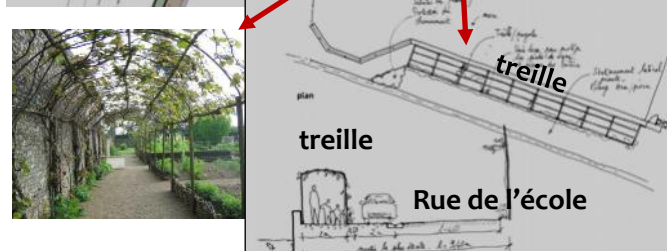
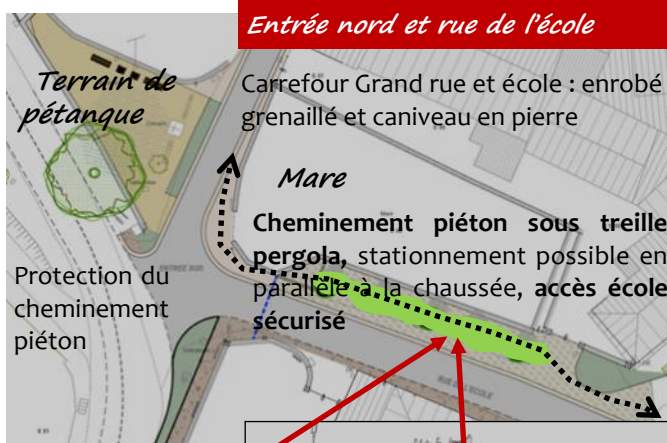
Entrée sud parking du Brulhois

Sanitaires : démolition et reconstruction (en pierre). Une claustra végétale reliera cet édifice au central téléphonique existant.

Terre-plein (de la Vierge) **incliné et végétalisé sans mur** : visibilité améliorée. Revêtement différencié entre voie de César (goudron) et l'entrée Nord du bourg en enrobé grenailé calcaire



Entrée nord et rue de l'école



Début de travaux imminents ! Après le dépôt du dossier le 29 juillet, pour soumettre aux entreprises le marché, 17 entreprises ont fait des propositions (05 sept 2020.) Après analyse des offres par le cabinet SIRIEYS du 1 sept au 15 septembre, le choix définitif s'effectuera le 9 octobre. **Le début des travaux est prévu pour novembre**, mais des travaux préparatoires d'enfouissement du réseau basse tension commencent en octobre rue Carrerot. **Les travaux devraient s'achever en avril 2021 pour découvrir un village encore plus remarquable.**



Municipalité dans l'action

Poursuite des ventes alimentaires et livraisons

Comme nous l'avons déjà écrit dans le précédent numéro et dans les lettres d'information pendant le confinement, **nous bénéficions d'une offre alimentaire bien fournie autour de nous.**

Nous ne savons pas comment la situation sanitaire va évoluer dans les semaines qui viennent, alors soyons prudents, anticipons une éventuelle nouvelle restriction de nos déplacements et consommons local.

Nous faisons ici le point sur les producteurs-fournisseurs établis sur Moirax ou qui viennent nous livrer.

Mme Magali TOMBOLATTO, agricultrice BIO à Lamontjoie peut faire des livraisons à domicile de fruits, légumes, œufs et volailles. Ses coordonnées : **06 78 92 93 82**

Com3pom, livraison de courses alimentaires à domicile (fruits et légumes, viandes fermières, oeufs, produits laitiers...production locale -Laplume- en priorité). Commander via le site : www.com3pom.fr " **Laurence PERRET** : **06 87 85 74 41 / 09 60 12 54 19**

Les Cocassiers proposent des paniers de légumes, fruits, fromages, lait, pâtes... et de nombreuses choses encore. Commander sur le site internet www.lescocassiers.fr. La livraison aura lieu le samedi matin de 10h30 à 12h sur le parking entrée nord du village de Moirax. **Flora KOWALIK** : **06 87 23 39 21**

EARL de la Source Maryse et Bernard Di Guisto. Ouvert jusqu'à fin novembre : 17 Chemin de Dourdé, les vendredi de 11h à 19h. Vous y trouverez : des fruits et légumes, de la viande de veau fermier et le lait de la ferme, des fromages, de la viande de canard et de cochon noir. Possibilité de paniers de

fruits et légumes, à 10/15/20€, à commander la veille. **Contact : 06 73 68 76 01** ou bernary@hotmail.fr

Galettes et crêpes sur commande 24 heures minimum à l'avance, ou sur le marché d'Estillac les jeudi après-midi, ou sur le marché de Nérac le samedi matin. Consulter www.galettes-crepes-cieg.webnode.fr ou page Facebook. **Karine GUIL-**



LOU : 06 62 19 92 38

Jean-Baptiste DURAND, jeune agriculteur propose la vente de ses pommes de terre. **Téléphone : 06 86 91 33 61** (en priorité) ou **06 42 33 46 73** pour convenir d'un rendez-vous de livraison.

M. GARENS, artisan boucher charcutier traiteur à Laroque-Timbaut, vient une ou deux fois par semaine à Moirax livrer la cantine scolaire. Consulter la page [Facebook Boucherie Garens](https://www.facebook.com/Boucherie-Garens) ou www.boucheriegarens.com, et commander par téléphone : **05 53 95 71 21**

GAEC du Sahuc : vin du Brulhois à la propriété, 890 route de la Peyrigne, le vendredi de 14H à 18H et samedi 9H à 12H - 14H à 18H. **Bernard CRANSAC** : **05 53 87 02 57**.

Démarchage abusif : ATTENTION !!

Durant l'été, mais cela peut également arriver à d'autres périodes, **des démarcheurs sont intervenus téléphoniquement auprès de certains Moiracais**, leur disant qu'ils agissaient en accord avec la mairie. **La mairie ne cautionne jamais** quelqu'un pour des démarches commerciales (isolation, pho-

tovoltaïque, électricité...) que ce soit par téléphone, porte à porte ou internet.

Soyez donc vigilants et n'hésitez pas à faire remonter auprès de la mairie ou auprès des citoyens référents de vos quartiers.

Xylella fastidiosa bactérie mortelle pour 200 espèces végétales !

La bactérie phytopathogène *Xylella fastidiosa* provoque des **dépérissements sur des plantes ornementales et des plants à fruits comme l'olivier, la**

vigne, l'amandier.

Les services de l'Etat vous invitent à **être vigilant, tant sur vos cultures que sur l'origine de vos achats de plants** et de ne pas

importer des végétaux des régions déjà atteintes (Corse, PACA et Occitanie). **Plus de renseignements sur moirax.com** (page actualités).



Jonas sur son chapiteau



Le chapiteau de Jonas à Moirax

Le monstre est-il en train d'avaler le petit bonhomme ou de le régurgiter ? Votez, 1 pour avaler, 2 pour régurgiter.

Connaissez-vous ce chapiteau de notre belle église de Moirax ? Il se trouve à l'entrée du chœur, à droite, il fait face au chapiteau représentant Daniel dans la fosse aux lions.

On dit qu'il s'agit de Jonas.

L'histoire de Jonas et la baleine est contée dans la bible, "Livre de Jonas", elle a pour thème le repentir et le pardon.

Jonas avait désobéi à Dieu qui lui avait donné l'ordre d'aller à Ninive. Le bateau sur lequel il se trouvait dans sa fuite, est pris dans une terrible tempête. Les marins décident de tirer au sort pour connaître le responsable de ce malheur. Le sort désigne Jonas qui est jeté à la mer. Aussitôt la mer s'apaise. Jonas est recueilli dans le ventre d'un grand poisson durant trois jours et trois nuits. Le gros poisson le recrache ensuite sur le rivage. Et Jonas se rend à Ninive pour accomplir sa mission.

Rappelez vous *Les aventures de Pinocchio*, lui aussi avait été avalé

puis recraché par un gros poisson. **C'est l'auteur italien Carlo COLLODI qui a fait du gros poisson de la bible un requin devenu une baleine dans les traductions.** Tous les enfants se souviennent du séjour dans le ventre de la baleine, de Pinocchio qui avait désobéi à son père.

Mais revenons à ce chapiteau qui pourrait représenter Jonas recraché par la baleine.

L'Abbé BARRERE, auteur de la fameuse lithographie de 1855 de l'église Notre-Dame de Moirax et de "Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen," écrit ceci à propos de ce chapiteau :

" Quatre lions pourraient faire croire que c'est encore Daniel, au moment où il est précipité dans la fosse. **Mais cette forme est trop inusitée pour un sujet si généralement répandu, et nous aimons mieux y voir Jonas vomir par le**

monstre qui l'avait englouti."

En d'autres termes, Daniel souvent représenté dans l'iconographie religieuse, n'est jamais représenté de cette façon-là. J'ajouterai que les lions ne dévorent pas Daniel.

Et **Philippe GIBERT**, auteur d'une thèse de recherche sur l'église de Moirax et ses chapiteaux, que dit-il ? Il ne dit rien, il n'a pas voulu s'engager dans une interprétation ! Il nous laisse donc le champ libre !

Réponse à la question posée en préambule : si le monstre dévore le petit bonhomme, il s'agit de Daniel, s'il le régurgite il s'agit de Jonas.

D'autres chapiteaux d'églises romanes présentent des images de Jonas, celui de Mozac (Puy de Dôme) par exemple. Il est vrai qu'on y voit un monstre marin menaçant. Rien de cela à Moirax. Observez bien c'est une tête de lion qui tient dans sa gueule sa victime. Alors faut-il en conclure pour autant qu'il ne s'agit pas de Jonas ?

J'imagine que nos sculpteurs gascons n'avaient jamais vu de monstres marins, la mer est loin, alors comment auraient-ils pu représenter un requin ou une baleine ? Ils ont sculpté ce qu'ils savaient faire : des lions, figures ambivalentes.

Mariette SEMELIN



Chapiteau de Jonas, abbaye de Mozac Auvergne



Tranche de vie moiracaise

Une rentrée nature à Trotte Lapin toujours aussi magique



Une rentrée nature à Trotte-Lapin toujours aussi magique !

La 11^e édition, pourtant placée sous le signe de la contrainte sanitaire, a tenu toutes ses promesses. Marine LOZANO et Perrine FALC, les animatrices du centre découverte ont réussi leur mission, maintenir cette belle journée pour petits et grands.

Le 6 septembre, les bénévoles avaient répondu présents : des « piliers » moiracais comme Charly SARION, Marie-Claude et Jean-Claude BARBE, mais aussi ceux des communes voisines, comme une pénaviennaise (habitante de Laplume), en la personne de Lyliane ME-

NESPLIER. Cette correspondante de presse du Petit Bleu ne manquerait pour rien au monde, ce rendez-vous de fin d'été.

Les organisateurs, dont Christophe DASTE chargé des centres de loisirs et du centre nature de Trotte Lapin, **ont souligné la participation de nouveaux jeunes bénévoles**. Cette année, tout le « staff » était vêtu de nouveaux tee-shirts d'un vert éclatant, du plus bel effet.

La Covid 19 a imposé une nouvelle organisation, imposant une réservation préalable en ligne et une limitation du nombre de visiteurs. **Cette contrainte n'a pas découragé les cinq cent soixante-quinze personnes qui ont parcouru le site.**

Elles ont profité des animations ludiques et gratuites qui œuvrent à l'éducation de l'environnement, des jeux dans la clairière au bord de la Jorle, des débats, des contes, de la découverte de rapaces... Sur l'airial,

devant la ferme et dans le bois, des animations se déroulaient sur le compostage, la laine et l'art du bouchon. Parmi les nombreux autres ateliers, à noter la participation d'un intervenant passionné du conservatoire végétal de Montesquieu, présen-



tant la diversité des fruits. Il y en avait vraiment pour tous les goûts et tous les âges.

Un grand regret, l'absence du fameux repas servi par les chasseurs.

Vivement la douzième édition... sans masques ?

Magaly une esthéticienne aux P'tits soins des Moiracais



Vous avez sûrement reçu dans votre boîte aux lettres un prospectus de Magaly LUGAT, native du village. Elle **ouvre son institut de beauté au cœur du bourg, 2 rue Maubec, à partir du 8 octobre 2020.**

L'enseigne fraîchement apposée, mentionne « Aux

P'tits soins » le nom de son commerce. Grâce à ses **quinze ans d'expérience d'esthéticienne**, en particulier à Valence d'Agen, elle a décidé de monter sa propre entreprise dans son village.

Lorsque vous prendrez rendez-vous, au **06 33 38 74 07** et prochainement en ligne grâce à un site internet, vous découvrirez des locaux lumineux et accueillants qui occupent un ancien garage. Son institut est situé à l'angle de la rue Maubec et de la Grand Rue, à proximité de la mare du village.

Un espace bien agencé avec une pièce d'accueil proposant des produits cosmétiques bio de qualité, provenant de Castelsarrasin.

Deux autres pièces équipées de rideaux, sont destinées à l'épilation pour l'une et aux soins détente du corps et visage, beauté des mains et des pieds pour l'autre.

Retrouvez plus d'infos sur Facebook **aux p'tits soins** Elle vous attend pour vous faire une p'tite beauté !

Journées européennes du patrimoine

Belle affluence pour les journées européennes du patrimoine 2020.

Le samedi 19 et le dimanche 20 septembre. Moirax-Tourisme proposait plusieurs animations sur notre commune :

- 15h30 : **visite guidée «à la découverte de l'ancien monastère du Prieuré»** par Mariette SEMELIN.



Les visiteurs étaient invités à

refaire le parcours de l'inventaire, établi en 1791 par les commissaires députés révolutionnaires, qui nous permet d'avoir à la fois le descriptif des pièces du bâtiment, de leurs fonctions, mais aussi de leurs contenus (mobilier et objets usuels). Ce document de onze pages inventoriant les biens du clergé, est conservé aux archives départementales d'Agen.

- 16h30 : **Visite guidée de l'église Notre-Dame de Moirax** par Ghislaine BRIOU.

Une visite documentée et commentée par cette conteuse qui nous captive à chaque découverte des merveilles de ce monument clunisien (chapiteaux, stèles, blasons...).

- 9H-12H, 14H-18H30 **Maîté et**



Jean Paul CABIAC ont fait visiter les pigeonniers du Grand Contrats.

Belle affluence à cette visite, pour découvrir une rénovation réussie. Un lâcher de pigeons par le club colombophile d'Agen a enthousiasmé, comme toujours, autant les petits que les grands.

Sur le site des pigeonniers un apiculteur layracais présentait un rucher traditionnel.

Paul Auguste à l'accueil touristique d'été



Paul Auguste ZUGAJ a accueilli, avec le sourire et beaucoup de professionnalisme, les touristes visitant notre village, durant les deux mois d'été. C'était sa deuxième mission auprès de **Destination Agen** qui assure la promotion du tourisme au sein de l'Agglomération. Toutes nos félicitations pour son implication.

Moins d'étrangers pour cause de Covid 19 mais beaucoup de compatriotes trouvant un peu de fraîcheur dans l'Eglise romane et de nature dans le jardin de cloître et le parc du Prieuré. Paul-Auguste a vendu des cartes postales et un petit livret de Moirax ainsi que le livre sur l'histoire de l'église de Mme JOY.

Des livres sur Moirax et Aubiac

Diane JOY, «l'amoureuse» de Notre Dame de Moirax.

Un nouvel ouvrage sur l'histoire du Prieuré vient de paraître : **"Notre-Dame de Moirax"** par Diane JOY, archéologue et historienne de l'art. Il s'agit en fait de la mise en forme des contenus de la conférence qu'elle a donnée par deux fois, à Moirax, en 2018 et 2019.

Tous les passionnés d'art roman auront à cœur de lire et de garder dans leur bibliothèque, ce petit ouvrage largement illustré qui renouvelle et enrichit nos connaissances sur l'histoire de

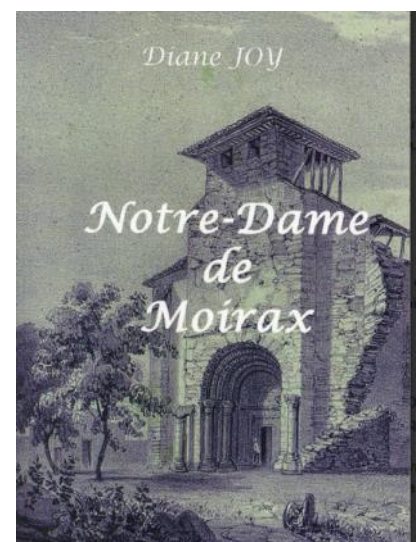
l'église. Il est en vente au prix de 8€ à la mairie et à l'office de tourisme.

Diane JOY viendra dédicacer son livre le samedi 7 Novembre prochain dans la salle des moines.

Mariette SEMELIN, notre passionnée du patrimoine et rédactrice de l'article « Moirax d'Antan », dans ce journal, présentera et dédicacera son dernier ouvrage intitulé **"Petit dictionnaire amoureux d'Aubiac"**.

Venez nombreux la rencontrer le 19 décembre de 10 h à 12 h

dans le nouvel Espace Culturel





La vie des associations

Body cardio punch 47 a repris ses activités



Autour de Jean-Marc MILHAU, l'association a fait sa rentrée le 7 septembre dans la salle des fêtes. Si l'exercice physique vous motive, vous pouvez pour

150 € par an, participer à l'un des trois cours proposés ou bien à tous les cours, sans modération ! Forte de quarante adhérents l'an passé, l'association vous propose :

- le lundi de 19h15 à 20h15 un renforcement musculaire, du gainage
- le lundi de 20h15 à 21h15 du cardio training, Punch'n fit, du step
- le mercredi de 20h15 à 21h15 du cardio training, Punch'n fit, du

step.

Distanciation, gel hydro alcoolique et masques sont nécessaires à l'entrée et à la sortie de la salle. Pendant les activités, à l'heure actuelle, les participants sont libres de garder ou ôter leur masque. Le matériel est désinfecté régulièrement.

Renseignements au :

06 31 37 44 49 et sur Facebook : BODYCARDIOPUNCH

Naissance d'une nouvelle association : Moirax Céramique



Hans GEIGER

cet art ont maintenant **leur propre association : Moirax Céramique est née.**

Cette association a pour but, sous la houlette de son « **professeur** » **Hans GEIGER**, de développer les pratiques et les activités liées au travail de la terre (modelage, tournage, sculpture...).

Elle organise également des stages, des manifestations artistiques et culturelles. C'est ainsi que cet été, durant quinze jours, Hans a animé un atelier où huit élèves (le nombre était limité à cause de la Covid 19) ont pu parfaire leurs techniques. Conjointement à ce stage, l'équipe de ces

artisans amateurs a proposé, dans la salle des Moines jusqu'au 9 août, une exposition de leurs créations inédites en poterie, sculpture tour de potier. Les visiteurs, bien évidemment masqués, ont pu découvrir et acheter de très belles réalisations.

L'équipe du bulletin municipal souhaite prospérité à Moirax Céramique et à son tout nouveau bureau composé de **la présidente Michèle GOLDMANN, de la secrétaire Lydie DALL'AGNOLL et de la trésorière Nicole SARION.** Elle encourage tous les amateurs à les rejoindre.

Le club des deux moulins communique



Marie-Antoinette BARBIERO nous a quitté ce mois de septembre 2020 «Pure Moiracaise» née à Moirax, tra-

vailleuse sur une exploitation agricole, mariée au village, elle a élevé ses trois enfants. A la suite du décès de son époux elle a dû quitter l'exploitation et se recycler dans le travail social, pour continuer d'élever ses enfants.

Marie-Antoinette aimait son vil-

lage et suivait tout le déroulement de la vie communale.

A la retraite, elle intégrait le Club des Deux Moulins ce qui lui permettait de côtoyer des amis en évitant l'isolement. Elle participait aux différentes activités avec passion.

Les adhérents du Club des aînés ruraux présentent à toute la famille leurs très sincères condoléances.

Qu'il me soit permis de donner **des nouvelles du Club qui pour**

le moment est en sommeil suivant les directives de la Fédération qui ne nous laisse pas le choix des activités en groupe. Il est inutile de prendre des risques sachant que nous sommes avertis de la responsabilité de notre non respect des consignes. **" la raison doit l'emporter sur le plaisir "**

Nous vous souhaitons une bonne santé et au plaisir de se revoir rapidement !

Le président Pierre PEBERAY

Klein d'Œil déménagement

Klein d'Œil, dont l'activité a été réduite cet été en raison de la crise sanitaire, en a profité pour aménager un nouveau lieu pour son association.

En attente d'un local depuis les travaux de réhabilitation de la mairie, elle **a pris place au premier étage du Prieuré**, au-dessus de l'Espace Culturel.

Après un nettoyage nécessaire et quelques décorations, impulsés et inspirés par l'enthousiasme et le travail de Marie-Claude et Jean-Claude BARBE, Sylvie et Patrick DUPEBE entre autres, cet espace a pris forme.

Gageons qu'avec la vue magnifique, l'inspiration des artistes sera décuplée !



Fêtes et Loisirs en sommeil forcé

Les « festayres » privés de repas et réjouissances par la Covid 19 !

C'est à regret que Serge RICHARD, le président de «Fêtes et Loisirs» en concertation avec le maire, a dû annuler les unes

après les autres, les festivités si attendues par les Moiracais.

Le confinement et déconfinement accompagnés de leurs restrictions sanitaires en lieu clos, ont eu raison de la fête de la

Saint-Patrick, du vide grenier, du touch rugby, de la fête des vendanges, et enfin de la soirée châtaignes !

Vivement le vaccin et le retour des festivités !

Moirax Tourisme dynamique tout l'été

L'été a tout d'abord commencé par la **rénovation de l'ancien local de l'agence postale**, situé au cœur du village dans la Grand Rue.

Après un sérieux coup de ménage et une décoration « relookée », Moirax Tourisme était prêt à accueillir, bien sûr, touristes, pèlerins ou promeneurs mais aussi les Moiracais. Merci à Irène RODIONOFF, la présidente, et aux membres de l'association pour cette belle réalisation.

Merci également à ceux qui ont assuré des permanences en matinée (Mariette SEMELIN, Jean-Paul CABIAC ...).

Malgré les mesures liées à la crise sanitaire, **Moirax Tourisme** a tout de même **concocté un joli programme pour mélomanes**.

Le 16 août, la compagnie Opér'Azul, composée de quatre musiciens-chanteurs (**Camille ARTICHAUT, Pierre-Yves BIGNARD, Pierre-Emmanuel ROUBET et Catalina SKINNER**) a enchanté plus de quatre vingt personnes. Ils les ont entraînés dans des morceaux mêlant les



traditions Séfarades et Klezmer (tradition musicale instrumentale des juifs ashkénazes) et les musiques anciennes européennes d'Occitanie, d'Italie ou de péninsule ibérique. C'était un voyage musical enjoué et poétique, apprécié du public.

Un franc succès aussi **le 30 août pour le concert de Stéphane DUCASSÉ**. La légèreté de sa flûte, accompagnée du violoncelle de **Susan EDWARD** et du clavecin de **Seroan LOIRET** était un pur enchantement. Les spectateurs venus en nombre, ont été conquis par ce programme exceptionnel rendant hommage à Jean-Sébastien Bach au travers de l'intégrale des sonates pour flûte et basse continue.

Pour **le concert du 13 Septembre**, même si les mélomanes

sont venus moins nombreux, **le duo Sostenuto** a ravi ceux qui étaient présents. Marie-Laure BOUILLON à la flûte et Benoît ROULLAND à la guitare sont venus de Lourdes pour offrir un programme varié autour de morceaux de Mozart, Gershwin ou Schubert.

L'ultime concert de la saison se déroulera **le Samedi 10 Octobre à 20h30**. Venez nombreux écouter **le quatuor de guitares "In quarto"** et soutenir les élèves du conservatoire de musique et de danse d'Agen.

Un grand merci à toute l'équipe de Moirax Tourisme qui, sous l'impulsion de sa présidente Irène RODIONOFF, a gardé son enthousiasme **pour nous offrir ce beau programme culturel tout en respectant les gestes barrières**.





Soyons solidaires avec l'APE

Le 22 septembre, l'Association des Parents d'Elèves a élu, son bureau :

Mélanie GREGOIRE : Présidente
Joëlle GREGOIRE : Vice-Présidente

Fanny LABARBE : Trésorière

Stéphane CHEZAL : Trésorier adjoint

Véronique CRUCHET : Secrétaire

Clotilde FRANÇOIS : Secrétaire adjointe

Caroline BARDOUL : Secrétaire adjointe

La présidente réélue, Mélanie GREGOIRE, cherche des idées

pour compenser le manque d'activités, et donc de revenus. En raison du contexte sanitaire actuel, **l'APE a dû annuler son « occas'puériculture » et son marché aux fleurs d'automne.**

En parallèle, l'APE prévoit de vous proposer cette année de nouvelles « opérations ressources » qui permettront de financer les futurs projets des enfants.

Retrouvez les actualités et la vie de l'association sur la page Facebook juste créée : Ape Moirax

L'APE est aussi joignable par

mail : ape.moirax@gmail.com

Parents d'élèves et Moiracais, pensez aussi à vos sapins pour Noël, à vos chocolats (Franck CONTINI), et à planter quelques bulbes en prévision du printemps 2021 ! **En novembre, des prospectus seront disponibles et vous seront distribués à l'école et à la mairie.** Vous trouverez dessus les coordonnées pour passer vos commandes.

Et pour 2021, pourquoi pas un vide puériculture en plein air ?

A suivre...

Plan départemental d'inclusion numérique



Dans le cadre du Plan départemental d'inclusion numérique, un partenariat est né entre le **Département de Lot-et-Garonne** et les **grands opérateurs de services essentiels** (Sncf, La Poste...) dans le but de

lutter ensemble contre la fracture numérique. L'une des actions phares de ce partenariat est l'organisation de **webinaires** (séminaires numériques) **de formation, d'information, de réflexion et d'échange d'expérience** autour de différentes thématiques :

-«faciliter les **démarches administratives** en ligne, présentation et démonstration» webinaires proposés par nos partenaires opérateurs de services essentiels

-Des webinaires "tronc commun" sur **"les essentiels de l'aidant numérique"** : posture de l'aidant, boîte à outils...

-Des webinaires de **prévention, d'outillage** et de **sensibilisation à la sous/surexposition au numérique**

Que vous soyez, élu (e), travail-

leur social, agent d'accueil, secrétaire de mairie, médiateur numérique, bibliothécaire, écrivain public numérique, responsable associatif ou bénévole, formateur indépendant ou tout simplement impliqué dans l'accompagnement des usagers dans leurs démarches quotidiennes : les jeudis de l'inclusion numérique ont été pensés pour vous !

Vous pouvez vous renseigner en écrivant à l'adresse suivante : inclusion-numerique@lotetgaronne.fr

Et vous inscrire aux ateliers numériques à distance et participer à partir du 17 septembre 2020 aux jeudis de l'inclusion numérique à 14h15 sur le site :

<https://webikeo.fr/chaine/les-jeudis-de-l-inclusion-numerique/>

Nos déchets quelques rappels



Voici une illustration du **danger potentiel que peut provoquer la présence de bacs poubelles en bord de route.**

Rappelons les règles de base, ne sortez les poubelles que pour le

jour de ramassage et rentrez les dès que possible, pour éviter au maximum les accidents.

Ne laissez pas vos bacs sur l'espace public.



La parole aux élus

L'opposition

Lors du conseil municipal du 17 juin 2020, nous devions nous exprimer sur des **compétences** (délégations d'attribution) **que le conseil municipal délègue au Maire pendant les 6 ans de mandat.** Nous avons exprimé notre refus, car elles vont à l'encontre de la **démocratie participative.** Nous regrettons aussi que ne soit pas mis en place des commissions municipales comme le font toutes les communes. Il faudrait de la **collégialité en incluant l'opposition et les moiracais pour répondre aux attentes dans la consensualité.**

Un autre point d'échauffement a été **les indemnités de fonction maximales attribuées aux 4 adjoints (+1) et à la conseillère déléguée.** Notre édile ne souhaitant pas percevoir la sienne, comme sous le mandat précédent, c'est tout à son honneur.

Le coût avec 5 élus (4+1) où chacun à 666€ net par mois sera de 46 206€ brut sur un an en se basant sur la grille salariale actuelle, au lieu de 28 470€ **soit 17 736 € supplémentaire à la charge de la commune.** Le maintien des indemnités perçues jusqu'à présent nous apparaissait le plus approprié et ceux d'autant plus que la population est identique. Un élu doit servir la collectivité et l'intérêt public, avec ce régime indemnitaire se met en place un professionnalisme de la politique cela va à l'encontre de l'éthique et de l'intégrité, d'où un rejet par les citoyens des élus y compris ceux des communes. **De plus avec la perte dans moins d'un an de la taxe d'habitation** qui ne sera pas compensée entièrement **nous devons être prudents sur les finances de la commune.**

Pour **l'aménagement du bourg**, lors du CM du 01/07/2020 où la première phase sera la réfection des rues et de la place de l'église, **nous avons exprimé notre position même si nous soutenons le projet qui consistait à privilégier la sécurité** avant tout à l'école, aux entrées nord et sud et à la traversée du village.

Nous nous sommes abstenus sur les propositions budgétaires 2020 qui sont trop aléatoires sur nos recettes en partie liés à la crise sanitaire et avec des dépenses à la hausse. Pour nous, **il est urgent de mettre en place un plan pluriannuel d'investissement à long terme** pour avoir des leviers de dynamisation de nos recettes pour boucler nos projets sans avoir recours à l'emprunt.

Notre passion pour la commune est d'agir toujours dans un esprit constructif et s'il le faut en bousculant les choix de la majorité **sans prétention hégémonique et à l'écoute des habitants.**

BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Le dernier trimestre 2020 marquera le début des travaux dans le bourg de Moirax. Ce projet, initié par la précédente majorité municipale, va démarrer. **Notre équipe sera mobilisée auprès des intervenants mais aussi à l'écoute des riverains du bourg.**

Maire et adjoints animent, avec les conseillers municipaux, des **groupes de travail nommés dans d'autres communes, commissions municipales.** La majorité associe, démocratiquement, l'opposition pour représenter Moirax aux commissions de l'Agglo avec un titulaire et un suppléant. Ceci est rarement fait dans les autres municipalités !

Le Maire pour cette nouvelle mandature, a une nouvelle fois, renoncé à son indemnité.

Afin d'élargir les domaines d'intervention et l'efficacité auprès des administrés, un 4^e adjoint a été nommé ainsi qu'un poste de conseiller délégué maintenu.

Chaque adjoint reçoit une délégation du maire pour ses missions. L'indemnité de fonction versée est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. Ce n'est pas un salaire, mais une compensation qui sert à couvrir une partie des frais qu'ils sont amenés à engager, afin de mener à bien leurs tâches auprès de la commune.

La ligne budgétaire des indemnités de fonction affectée aux adjoints et à la conseillère déléguée a certes augmenté, mais le **coût total est très en deçà des plafonds alloués aux communes de notre taille.**

Cette décision n'a rien de dispendieuse. Les adjoints accomplissent de **nombreuses heures**, par exemple, la présence de la 1^{ère} adjointe auprès de l'école et au secrétariat de mairie, les travaux (jardinage, voirie...) en appui des agents municipaux, la rédaction du bulletin municipal ou la gestion de l'Espace culturel... **Cela évite des prestations extérieures bien plus coûteuses.**

N'oublions pas aussi le travail effectué par les conseillers municipaux de notre majorité.

Voici **en toute transparence** le coût des indemnités de fonction de vos élus. **L'indemnité totale** (enveloppe globale indemnitaire calée sur l'échelle indiciaire de la fonction publique) versée aux élus concernés **aurait pu s'élever au maximum à 5 087.33€ par mois.** Elle s'élève à 3 850.50€ par mois (4 adjoints + conseillère déléguée), soit une économie de 1 236.83€ par mois et 14 841.96€/an.

Cela permettra d'économiser 89 051.76€ sur le mandat de 6 ans !

D.BOUYSSONNIE, S.DESGRANGES, F.DURAND N.EVEILLARD, P.GALAN, D.GREGOIRE, P.MAHIEU, E.MAUPAS, P.MONTEIL, D.MURIEL, A.SAGET, H. TANDONNET, C. TENCHENI



AGENDA moiracais de l'automne

Les manifestations annoncées ne pourront avoir lieu que si la législation le permet en fonction des décisions préfectorales et nationales et en prenant en compte les gestes barrières et le nombre de personnes maximum autorisé pour les rassemblements.

Octobre

Ve. 9 Réunion Chantier citoyens jeunes Présentation du projet et inscriptions à 19h à la Mairie de Moirax

Sa. 10 Citoyennades d'automne Matinée de mobilisation citoyenne pour entreprendre la réfection d'un cabanon + jardinage Apportez des gants. 8 h –12h Rens. au 06 84 07 40 24 .

Sa. 10 et Dim. 11 Moirax Tourisme organise sa 28ème exposition photos. Le thème cette année : "Harmonie et Fantaisie". L'exposition aura lieu dans l'église Notre Dame de Moirax de 10 h à 18h.

Sa. 10 Concert Quatuor de guitare et duo guitare Musique du Monde - Conservatoire de musique d'Agen. À 20h30. Organisé par Moirax Tourisme Pour réserver : Tel 06 37 22 51 35 Courriel : moiraxtourisme@gmail.com
Dons aux victimes du Liban

Ma. 13 Déménagement des livres à l'Espace culturel. Rendez-vous des bénévoles à 8 h00 au Prieuré

Lu. 19 Ouverture de l'Espace culturel à partir de 14 h 30

Me. 21 Espace culturel du Prieuré « Exposé sur la vie des abeilles » Bernard CONSTANS apiculteur moiracais

Sa. 24 Espace culturel du Prieuré Séance de relaxation avec Mme ESTORY de 15h30 à 16h30 (sur réservation)

Novembre

Di. 1 Concours départemental "Pony Games" centre équestre Les flots de Marescot

Ve.6 Réunion d'information projet Citypark et commission des jeunes à 19h à la Mairie

Sa.7 Dédicace Diane JOY. Présentation de son livre "Notre Dame de Moirax" Espace culturel du Prieuré de 10h à 12h

Di. 8 Concours départemental Saut d'Obstacles au centre équestre des écuries de Marescot

Me. 11 Commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918. A 12h place de l'église

Sa.14 Citoyennades d'automne. Matinée de mobilisation citoyenne pour entreprendre la réfection d'un cabanon + jardinage 8h30 à 12h

Décembre

Sa. 5 Marché de Noël organisé par Moirax Céramique. Salle des Associations

Sa. 5 et Dim. 6 Foire aux livres de la bibliothèque Salle des Moines de 9 h à 18 h

Sa. 12 Citoyennades Matinée de mobilisation citoyenne pour entreprendre la réfection d'un cabanon + jardinage 8 h30 à 12 h

Sa. 19 Dédicace de Mariette SEMELIN Présentation de son "Petit dictionnaire amoureux d'Aubiac" à l'Espace culturel du Prieuré de 10 h à 12 h

Je. 24 Messe de Noël église notre Dame de Moirax à 19 heures (sur le site <https://www.moirax.com>)

Bulletin version papier et numérique www.moirax.com

Directeur de publication : Henri TANDONNET

Comité de rédaction : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.

Périodicité trimestrielle : tirage à 530 exemplaires papier et expédié en format numérique PDF à 41 personnes. Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Liliane MENESPLIER + Nathalie EVEILLARD + Daniel MURIEL + Jacques CAZOR + Cathy TENCHENI + Daniel BARBIERO + Mariette SEMELIN + Jean-Paul CABIAC + Irène RODIONOFF

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel mairiedemoirax@gmail.com